

Les Ocam tendent l'oreille

L'augmentation des besoins d'appareillage en audioprothèse sur un marché jusqu'ici muselé par ses prix élevés mais en pleine mutation est un enjeu que les complémentaires doivent prendre en compte. « *L'audioprothèse est aujourd'hui un élément d'intérêt. Les complémentaires fonctionnent sur un mode majoritairement forfaitaire qui pourrait évoluer avec une médicalisation garantissant différents niveaux de prise en charge* » confirme le Dr Jacques Fiorentino, directeur santé d'Itélis. La société d'ingénierie et de service en santé pour les Ocam a réalisé une étude afin de valider cette stratégie. Elle a interrogé 94 patients dans 11 centres répartis sur autant de départements. Premier constat, si de façon logique les personnes âgées sont les plus touchées par les problèmes d'audition, 37 % des moins de 65 ans sont aussi concernés.

Plus surprenant, mais peut-être en rapport avec la taille de l'échantillon, les troubles auditifs touchent davantage les hommes (54 %) que les femmes (46 %) sans qu'un corollaire puisse être établi avec la surreprésentation de la population féminine dans les classes d'âges les plus élevées. À partir d'une technique de *scoring*, les personnes de l'échantillon ont été classées en 4 niveaux de besoin en appareillage correspondant aux pratiques des audioprothésistes. Plus de $\frac{3}{4}$ des répondants se trouvent en niveau 2 (59,57 %) et 3 (22,34 %) quand le 1^{er} niveau en représente 8,51 % et le plus complexe (niveau 4) 9,57 %. Pour Itélis, cette classification peut permettre aux complémentaires de faire évoluer leurs garanties et de s'adapter aux besoins des assurés tout en maîtrisant les coûts.

I. E.